



Compte-rendu commission culture du 17 mai 2023

Le 17 mai 2023 à 17h30 la commission culture et des questions transfrontalières de la Communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie à l'hôtel de ville de Prades, sur convocation de sa Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents : 16 élus, 2 techniciens

Absents excusés : 7

La commission était présidée par Madame Anne-Marie Canal en qualité de Présidente de cette commission. Madame Anne-Marie Canal a introduit la séance en remerciant tous les élus présents. Elle excuse tous les membres qui ont fait part de leur indisponibilité et précise que Patrick Lecrocq, maire de Villefranche-de-Conflent, a transmis quelques remarques sur l'esquisse dont on tiendra compte durant cette commission.

Elle rappelle l'ordre du jour : **le Pays d'art et d'histoire**

- la proposition d'un programme de Rendez-vous Pays d'art et d'histoire à engager au second semestre
- le point sur la gouvernance du Pays d'art et d'histoire, l'organisation et le remplacement de l'animateur Quentin HENRIC dont le contrat a pris fin début avril,
- l'esquisse du futur CIAP, présentée par Monsieur Germinal REBULL, scénographe
- le PSC Projet scientifique et culturel : le préprojet.

Monsieur Germinal Rebull étant en visio-conférence, Anne-Marie Canal propose de débiter la séance par la présentation de l'esquisse du futur CIAP.

➔ L'esquisse du futur CIAP

Pour introduire le propos, Anne-Marie Canal précise qu'un comité de pilotage sur le CIAP s'est tenu aujourd'hui en présence de la DRAC. Il s'est avéré fructueux ; Madame Poux a apporté des remarques très positives qui vont permettre d'être encore plus opérationnel et aider au cadrage du projet. Le parcours avec les thèmes retenus avait été validé en commission culture du 26 octobre 2022. Aujourd'hui Germianl Rebull va présenter l'esquisse et les dispositifs identifiés possibles, pour la mise en valeur des contenus. Certes, la nature des contenus n'est pas définitive, il manque des mises au point, de sélectionner les sujets qui seront traités dans les thèmes, mais depuis la mise en œuvre de la mission de

l'architecte, en octobre 2021, le travail a beaucoup avancé avec l'aide du comité de pilotage et de personnes ressources. L'esquisse que vous avez reçue, qui va vous être présentée par Monsieur Rebull, scénographe résulte de ce travail.

Germinal Rebull salue l'ensemble des participants et rebondit sur les propos d'Anne-Marie Canal. Il importe de prendre en compte à ce stade que les contenus ne sont pas définitifs. La réunion de ce matin, avec la DRAC, confirme qu'un PSC est normalement effectué en amont pour définir la nature des contenus ; toutefois comme le travail avait commencé avec l'architecte et le scénographe, le PSC est en cours de rédaction et doit être complété de la partie muséographie. L'esquisse à laquelle le travail a permis d'arriver servira justement à mettre en phase. Cette esquisse n'est pas décalée par rapport aux principes directeurs et aux objectifs retenus. Elle permet de définir, de façon un petit peu plus grossière puisqu'on n'est pas dans le détail, ce à quoi va ressembler le CIAP et de chiffrer, d'adapter les outils selon l'enveloppe finale allouée au projet. La vertu de l'esquisse est de définir l'enveloppe financière et de dimensionner les moyens de médiation possible sur le projet.

Il rappelle que le fil conducteur est le paysage, l'environnement de chaque chose. A ce jour une liste très importante de sujets a été faite, mais dans la réalité de la superficie, des choix sont à faire. C'est pourquoi il a été émis l'idée par la DRAC de faire appel à une muséographe pour aider au choix des sujets, finaliser le parcours et travailler sur les l'élaboration le scénario narratif. Cette proposition a été validée par le COPIL ce matin.

L'objectif du CIAP est de transmettre aux jeunes publics, mais aussi à tous les publics locaux, qui restent la cible principale, sans oublier par ailleurs les touristes.

Monsieur Rebull demande à l'assistance de se référer au grand plan général et présente les grands thèmes qui y sont développés. Il ajoute qu'en complément du parcours intérieur, une présentation de la Maison felip sera faite à l'extérieur avec la valorisation des fouilles. Le 1^{er} espace est dédié à l'identité du territoire, avec l'intégration de Pau Casal dans les personnalités qui ont contribué à l'essor du territoire. Le deuxième espace traite la géologie et en dernier lieu est abordé le patrimoine bâti avec, pour tout le parcours, le fil conducteur du paysage, proposé par Monsieur Olivier Poisson, membre du comité scientifique, validé en COPIL et en commission culture.

La 1^{ère} salle, qui constitue l'entrée présenterait une chronologie historique mise en valeur avant 1914, avec une carte de présentation du Conflent : un moniteur numérique présenterait les 45 communes pour répondre à la demande formulée lors de précédentes réunions.

Il est suggéré que ce module soit placé à côté de l'office de tourisme pour tout ce qui est information utile. Il souligne que ce type de moniteur n'a pas de limite d'information et qu'en plus il peut être évolutif. Pour la présentation des communes chacune sera sollicitée selon un cahier des charges général.

Une fois l'entrée franchie on aborde la frise chronologique avec les personnalités qui ont joué un rôle majeur comme Verdaguer, Pompeu Fabre. Monsieur Rebull attire l'attention sur le fait que rien n'est définitif, tous les sujets vont être affinés et sélectionnés. Rien n'est arrêté sauf la figure de Pau Casal, qui a une aura internationale. Le CIAP lui confère un rôle majeur comme point incontournable de l'identité locale. Pau Casal dispose d'un module avec trois postes, selon des traits de sa personnalité : il y aurait des écouteurs haute définition qui ne gêneraient pas les autres espaces, avec un choix de langue et de thèmes.

La 2^{ème} salle est divisée en deux : on gère ici la valorisation du sous-sol et de ce qui se passe au-dessus. A noter que la sidérurgie n'est pas développée : il n'y a pas de développement du travail de la mine car tout étant visible à Escaro, on invite à aller voir le musée de la mine. Il s'agit de ne pas faire doublon. L'un des objectifs du CIAP est d'éveiller la curiosité et d'amener les visiteurs sur le terrain. C'est la même chose pour d'autres sujets comme Villefranche-de-Conflent.

Il est indiqué que Monsieur Lecroq déplore que Villefranche-de-Conflent ne soit pas un élément majeur mis en valeur au sein du CIAP.

On aborde donc dans cette salle le sol et ce qui est en sous-sol : il s'agit de démontrer que la géologie a des conséquences sur ce qui se passe au-dessus.

Comme il y a beaucoup de choses à aborder, plutôt que de présenter de nombreux panneaux, l'idée est de rendre la présentation plus vivante en faisant parler des locaux : par exemple pour les canaux montrer un film, une carte, ou des interlocuteurs.

Salle de la maquette : vu que l'on est contraint par l'espace, la maquette sera abritée dans cet espace même si il est éloigné de l'entrée (il n'était pas possible d'accueillir le visiteur dès l'entrée avec un audiovisuel et dispositif sonore à côté de l'accueil de l'office de tourisme). Germinal souligne que malgré tout il y a la possibilité d'accéder à cet espace à tout moment, sans suivre le sens du parcours.

La maquette devra donner une présentation un peu spectaculaire et très attractive : il y aurait une image audiovisuelle frontale et en plan, car on peut combiner l'image simultanément ; on peut zoomer sur un site, on peut montrer des gens, des objets...

Les 5 thèmes présenteront une synthèse de tout ce qui aura été abordé.

Quand il y n'y aurait personne, un programme de synthèse de l'ensemble tournerait en boucle, avec ou sans commentaire, avec un choix de langue.

Chaque module ferait environ 2 minutes soit 10 à 12 minutes au total : Monsieur Rebull rappelle que les visiteurs décrochent si le visuel est supérieur à 2 minutes. En culture et pédagogie il faut être vif, concis, bref et attractif.

Pour finir, nous avons la salle dédiée au patrimoine bâti et à l'architecture : cette salle proposerait des espaces sonorisés avec un système sans pollution sonore intégrant du son dirigé bas.

Comme il y a de nombreux sujets, il faudra choisir des exemples de synopsis très précis. Monsieur Rebull a pris pour exemple Saint-Martin du Canigou dans l'esquisse mais il précise que c'est pour illustrer la proposition. Il propose un moniteur à partir duquel tout est accessible, avec des niveaux différents. Il faudra définir une trame de synopsis avec le

comité scientifique : choisir les panneaux historiques, qui doivent correspondre à des fiches didactiques très simples, et renvoyer sur le moniteur pour de l'information détaillée.

Il reste donc encore beaucoup de travail à faire sur le choix des sujets, l'agencement des contenus, les outils. Mais aujourd'hui le travail effectué à ce jour avec le COPIL, les personnes ressources, l'équipe de scénographie et du cabinet d'architecte, ont permis de montrer ce que cela pouvait donner et d'estimer le coût de l'opération : en résultat, Germinal Rebull annonce que ce projet est bien dans l'enveloppe budgétaire.

Anne-Marie Canal demande s'il y a des remarques ou questions.

Monsieur Duval, représentant Escaro, demandent si les narrateurs comme par exemple ceux des canaux seront des gens du coin, avec l'accent. Monsieur Rebull répond que si on raconte les canaux, on prend bien un acteur local, des gens du coin : il importe pour lui de transformer le discours en narration car les ressources en audiovisuel sont étendues aujourd'hui. Dès qu'il y a une histoire racontée, les gens écoutent. Il peut y avoir plusieurs interlocuteurs pour le même sujet : par exemple pour les canaux un qui les entretient, l'ingénieur. L'objectif est bien de présenter les gens d'ici dans leur environnement. L'accent n'est pas gênant : on peut doubler, traduire, sous-titrer dès que c'est du numérique.

Monsieur Rebull apporte des explications complémentaires à sa présentation. En ce qui concerne les langues, il précise que si c'est statique trois langues sont imposées par la DRAC, ce qui, pour notre CIAP donnerait français, catalan et anglais. Pour les personnes en situation de handicap visuel, il n'y a pas de cartel en braille prévu car en fait seuls 10 % des aveugles savent lire le braille mieux, il vaut mieux donc privilégier de l'audiovisuel.

Il est aussi demandé si dans la salle des narrateurs il y aurait la possibilité de se poser ?

Germinal Rebull précise qu'un endroit pour s'asseoir, se poser, est prévu. Il y a dans cette esquisse une pause pour le module Pablo Casal et une pause pour la maquette audiovisuelle ; si nécessaire on pourrait en ajouter.

Il indique en outre que le parcours fait dans les 80 mètres, et qu'il faut compter 30 minutes de visite, ce qui est très court.

Germinal rappelle que c'est une exquise qui a pour but de donner un peu de corps à un projet de façon à voir s'il y a adéquation entre le chiffrage, l'architecte et le programme. On en est à ce stade qui permet de continuer à avancer avec le COPIL sur les sujets à affiner. Il reste à définir ce qu'il faut raconter, où il faut passer plus de temps, relever les points forts pour en faire un parcours quelque chose de plus joyeux

Germinal Rebull propose deux niveaux de valorisation : un premier niveau avec un message simple et un second niveau plus élaboré pour celui qui est intéressé. Pour Monsieur rebull les panneaux présenteraient une information sommaire, concise, et le numérique permettrait d'aller plus en détail.

Aujourd'hui se pose le problème de la rédaction des contenus pour intéresser les visiteurs et les motiver à se déplacer, à aller voir ce qu'il y a au dehors, ce qui est accessible.

Il importe que le contenu soit incontestable mais aussi intelligible, lisible et concis. On doit raconter une histoire en trouvant le bon équilibre, car les gens ne lisent pas tous. Pour cela l'aide d'un professionnel de la muséographie, suggérée par Madame Poux, de la DRAC, a été actée en COPIL ce matin.

Il était important d'effectuer ce travail d'esquisse pour que l'architecte ait connaissance des besoins techniques, comme par exemple les réseaux électriques.

Germinal Rebull précise qu'il reste encore beaucoup de temps, au moins un an pour la partie intellectuelle et jusqu'à 18 mois pour la mise au point du projet. Le scénographe intervient dans des locaux propres, prêts à l'emploi, tout est installé dans les 3 mois précédant la date de livraison.

Un des participants s'interroge sur la part du numérique. Monsieur Rebull précise qu'il ne s'agit pas que d'avoir du numérique. Il y aura du panneau, plat, et également des objets. Toutefois un CIPA n'est pas un musée et ne présente donc pas de collections. Dans un cas de petite surface, le numérique permet de condenser beaucoup d'informations sans être prépondérant.

Comme il n'y a plus de questions sur l'esquisse, approuvée par l'assemblée, et l'ébauche de PSC abordé rapidement lors de cette partie, Madame Canal remercie Monsieur Rebull de sa présentation et passe au sujet suivant : le programme des rendez-vous du pays d'art et d'histoire.

➡ **Proposition d'un programme des rendez-vous du Pays d'art et d'histoire.**

Anne-Marie Canal introduit le propos en disant qu'il importe d'afficher l'existence du PAH par la mise en place de rendez-vous cet automne, pour le second semestre.

Elle rappelle que la proposition de programmes a été envoyée par mail et que si certains ont des remarques ou d'autres propositions le débat est ouvert.

En l'absence de retours, elle présente les lignes directrices de ces Rendez-vous :

- En priorité organiser des conférences et visites guidées à destination des habitants
- Et si cela est possible, commencer à réfléchir à des ateliers périscolaires.

La méthodologie a été de définir un thème fédérateur, qui permette de valoriser les différents types de patrimoines : il était prévu de traiter le thème de l'eau mais vu le contexte de sécheresse, nous avons opté pour un autre thème : la PIERRE.

Le programme que l'on vous a proposé a été travaillé par l'équipe de l'office de tourisme, Jean Grassaud, technicien pleine nature, et Agnès Rabat, guide conférencière référente en patrimoine, en partenariat avec Orion Batigne, chargé de géologie au sein du PNR Pyrénées catalanes et qui fait partie des personnes ressources du COPIL.

Anne-Marie Canal présente toutes les animations proposées. Elle explique que plusieurs sujets et personnes ressources ont été identifiés. Elle fait lecture du programme par thème : le patrimoine militaire, le patrimoine religieux...

Il s'agit pour les visites guidées de proposer la découverte d'églises la plupart du temps fermées au public. Il est proposé soit d'effectuer la visite d'une église et d'un village, soit la visite de plusieurs églises. Il est retenu l'idée d'avoir la visite d'une église mais pas de l'associer forcément à la découverte du village.

Il est indiqué que Monsieur Lecroq a fait part de son regret de ne pas avoir plus de rendez-vous programmés à Villefranche-de-Conflent.

Concernant les Journées Européennes du patrimoine, de nombreuses actions et animations étant organisées sur le territoire, il est proposé que le PAH n'organise pas d'animation spécifique JEP mais s'attache à recenser et promouvoir celles qui sont proposées par les acteurs locaux. Cette proposition, comme celle du programme de Rendez-vous, est validée par l'assemblée, ce qui permet de passer au point suivant.

➡ **Point sur la gouvernance du Pays d'art et d'histoire, l'organisation et le remplacement de l'animateur Quentin HENRIC**

Anne-Marie Canal annonce que le contrat de Henric Quentin a pris fin début avril, que son CDD n'a pas été reconduit par l'office de tourisme. Quentin a rempli son contrat et nous a quittés en bon termes. Nous allons pourvoir à son remplacement.

Plusieurs élus manifestant leur intérêt pour avoir des précisions, comme les représentants de Fillols, Taurinya et Escaro. Anne-Marie Canal apporte des précisions sur la gouvernance du label PAH. Elle précise que nous avons sur ce dossier une gouvernance partagée qui relève à la fois des élus de la Communauté de communes, plus particulièrement de la commission culture, et de l'office de tourisme intercommunal auquel a été déléguée la gestion du label pour une mutualisation des services et un appui logistique essentiel au fonctionnement du Pays d'art et d'histoire.

Le recrutement reste à la charge de l'office de tourisme, qui est l'employeur direct, mais la personne dépend également, pour la stratégie et la mise en œuvre du label, de la Communauté de communes.

Laetitia Sitja, représentant la mairie de Campôme, dit qu'il ressort un problème d'organisation, la démission de Bernard Loupien en étant la preuve. Depuis le début elle s'interroge. Elle ne comprend pas pourquoi le PAH ne dépend pas de la Communauté de communes. Il y a pour elle un problème de gouvernance et un problème de positionnement. Le Pays d'art et d'histoire doit relever de la culture et non du tourisme. Se séparer de Quentin est pour elle une erreur. Il aurait dû être son propre directeur et ne pas dépendre de la direction de l'office de tourisme.

Yves Delcor, maire de Prade, intervient : « *pourquoi vouloir séparer la culture et le tourisme ? on n'arrête pas de dire que la culture doit être complémentaire du tourisme* ». Il souhaite mettre fin à ce débat et dit « *qu'il faut avancer, que l'office de tourisme et le PAH*

sont intimement liés l'un à l'autre, qu'un Pays d'art et d'histoire sans office de tourisme n'irait pas bien loin, qu'il faut associer les deux et faire en sorte que les deux fonctionnent ». Pour cela il faut un cadre pour que l'animateur du patrimoine fonctionne bien avec la commission de culture.

Nadine Romieu, directrice, souhaite préciser que le dossier de candidature au label prévoyait dès le départ l'intégration du PAH au sein de l'office de tourisme avec la création d'une branche patrimoine avec du personnel dédié. Elle constate que le lien ne s'est pas fait entre la commission culture et la branche PAH de l'office de tourisme, qu'il y a une articulation à trouver comme pour le tourisme, où les présidents de la commission tourisme et de l'office de tourisme travaillent en synergie.

Elle ajoute en outre que même au sein de la communauté de communes l'animateur serait sous la hiérarchie du Directeur général des services. Pour lever toute ambiguïté sur la démission de Bernard Loupien, elle souhaite lire un extrait du mail de Bernard Loupien lié à sa démission :

« Bonjour Nadine Merci pour ta réponse. Je sais très bien ce à quoi je devais m'attendre, mais j'espérais avoir un peu plus les coudées franches. Je suis entièrement responsable de ma situation et n'implique personne. J'ai toujours été autonome, je n'ai pas envie, de subir des contraintes que j'ai toujours refusées ».

Madame Canal reprend le débat et confirme qu'il s'agit de cadrer la gouvernance, d'ajuster le fonctionnement et que ce premier exercice a servi de leçon.

En question diverse Anne-Marie Canal annonce qu'elle envisage d'aller à la rencontre des différents élus du territoire en organisant des réunions par vallée. Il y aurait une réunion à Prades, une à Vernet-les-Bains/Villefranche-de-Conflent, une dans la vallée de La Castellane et une réunion à Marquixanes pour la Baronnie. Il s'agit pour elle de recueillir les attentes des communes et de discuter de leurs projets.

En l'absence de questions, Anne-Marie canal conclut la séance à 20h en indiquant qu'aujourd'hui nous sommes au milieu d'un passage à gué, mais que cela va fonctionner, que, preuve en est, nous sommes tous réunis aujourd'hui pour avancer sur la structuration de ce beau projet culturel essentiel pour le territoire.

A Prades, le 18 mai 2023

Anne-Marie Canal

Présidente